

Date de convocation : 10/02/2024 Date d'affichage : 10/02/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 14	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mr Michel LEBOUIC, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Sylvie COUPE, Mr Anthony PRUNIER
---	--

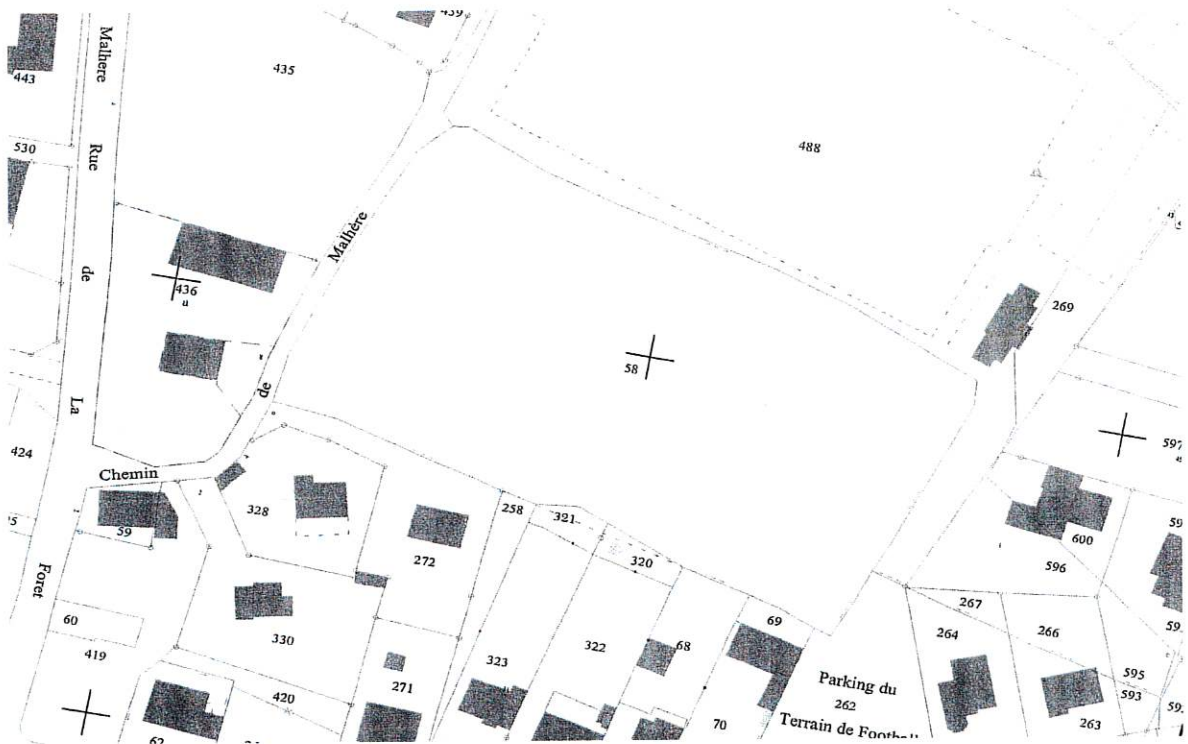
Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH
Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mr André PHILIPOT
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°5_2024

Achat du terrain en agglomération

Monsieur le Maire présente un extrait du plan cadastral, de la parcelle cadastrée section AB n°58 d'une surface de 8 905 m². Les élus soulignent que ce terrain proche du terrain football est stratégique pour compléter les équipements existants



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** l'achat de ce terrain à 1.50 €/ m² en sachant qu'au PLU, ce terrain n'est pas constructible
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à négocier l'achat avec le propriétaire ou son représentant.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

